MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DLP 29-8-88036353

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

EDITION GRANDES CULTURES

26 Novembre 1982 | N° de série continue 6 | Bulletin n° 6

CEREALES

INFORMATIONS S.P.V. - I.T.C.F.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Les populations de pucerons ont été importantes cet automne surtout dans les départements de l'Ain et de l'Isère. Dans les autres secteurs les colonisations ont été plus hétérogènes d'une parcelle à l'autre.

Actuellement, les populations sont en diminution, mais demeurent néanmoins supérieures au seuil de traitement sur certaines parcelles d'orge et de blé. Nous vous rappelons que pour mettre un point final à la période de risques, il est nécessaire d'avoir pendant plusieurs jours consécutifs des températures minimales de l'ordre de - 5° C.

Comme nous ne pouvons pas prévoir la date de l'arrivée d'une telle période froide, nous conseillons de traiter les parcelles dépassant encore les seuils de populations tolérables (voir notre bulletin n° 4).

ATTENTION AUX LIMACES.

COLZA

TEXTE RÉDIGÉ PAR S.P.V. - C.E.T.I.O.M. - F.R.C.A.R.A.

LUTTE CONTRE LES LARVES DE GROSSE ALTISE

La méthode de lutte la plus efficace contre les grosses altises est la protection en début d'automne contre les adultes. Néanmoins, si de nombreuses larves sont présentes actuellement, un traitement de rattrapage peut être nécessaire. L'efficacité obtenue n'est cependant jamais totale : 60 % de larves détruites.

Ce traitement est rentable si on trouve une ou plusieurs galeries d'altise dans au moins 70 % des plantes.

galeries

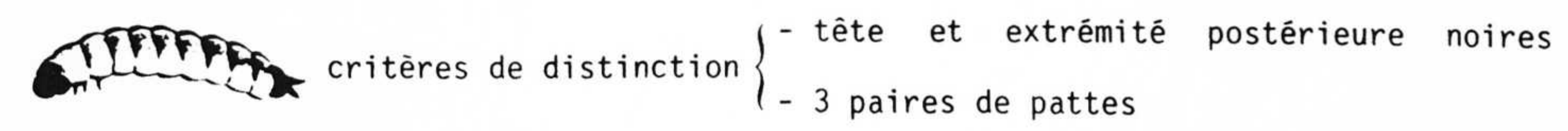
Pour vérifier si ce seuil est atteint, il faut fendre sur toute leur longueur les tiges des feuilles de 25 à 50 plantes en divers endroits de la parcelle.

Si moins de 70 % des plantes sont attaquées, le comptage est à recommencer un mois plus tard afin d'apprécier l'évolution de la population.

p08

Lors de ces décorticages on peut rencontrer trois types de larves qu'il faut distinguer :

- les larves de grosse altise (couleur blanc jaunâtre - 2 à 7 mm de long)



critères de distinction
- tête et extrémité postérieure noires
- 3 paires de pattes

- les larves de charançon du bourgeon terminal : cet autre parasite du colza est peu fréquent dans notre région ; les traitements sont peu efficaces sur ses larves et la lutte doit être menée contre les adultes en septembre-octobre à l'aide de pyréthrinoïdes.



critères de distinction
- corps assez trapu
- pas de pattes
- seule la tête est noire

- les larves de mouche du chou qui sont des asticots entièrement blancs. Ce parasite fait rarement des dégâts importants dans notre région.

Le traitement doit être réalisé avant la fin de l'hiver par une belle journée ensoleillée (température supérieure à 6° C) et sur un feuillage sec.

En effet, après la reprise de végétation les dégâts sont déjà faits et les larves sont à l'abri du traitement dans le bourgeon terminal.

Si de petites larves apparaîssent en février il n'est pas utile de traiter, leurs dégâts ne pouvant alors qu'être très limités. Il suffira d'apporter l'azote un peu plus tôt de manière à faire "redémarrer" la végétation dans de bonnes conditions.

En général, lorsqu'un traitement a été réalisé contre les adultes le nombre de larves s'en trouve suffisamment diminué pour qu'une intervention ne soit pas nécessaire. Cependant, cela ne dispense en aucun cas de faire quelques contrôles en hiver.

Produits utilisables :

- Oléoparathion méthyl à 350 g de matière active/ha
- Oléoparathion éthyl à 300 g de matière active/ha
- Parathion méthyl microencapsulé (PENNCAP M à 0,8 l de produit commercial/ha)
- Parathion méthyl + Phosalone (TAXYLONE à 1,5 l de produit commercial/ha)

La formulation huileuse améliore la répartition et l'adhérence des produits sur les feuilles ce qui en augmente l'efficacité par temps humide et froid.

Ne pas mélanger un Oléoparathion et un herbicide (respecter un délai de 3 semaines entre ces deux applications). Le mélange TAXYLONE-LEGURAME PM est toutefois possible.